

Québec, le 29 mars 2018

Mesdames les Directrices générales et
Messieurs les Directeurs généraux des commissions scolaires,
Mesdames les Directrices et
Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement privés,

Les apprentissages en orientation scolaire et professionnelle permettent aux élèves d'acquérir progressivement un bagage et les outils nécessaires à leurs choix vocationnels. Cette bonification de l'orientation permet à nos jeunes d'explorer le monde du travail et de mieux s'y préparer.

Ces apprentissages, obligatoires pour les élèves du 3^e cycle du primaire, en vertu de l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique et de l'article 32 de la Loi sur l'enseignement privé, seront élargis graduellement au 1^{er} et au 2^e cycle du secondaire.

À la suite d'une revue de la littérature scientifique et des résultats de trois années d'expérimentation auprès de 230 écoles et de 70 commissions scolaires, six contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) obligatoires pour le 1^{er} cycle du secondaire ont été déterminés. Vous trouverez le détail de ces COSP ci-joint. Une implantation progressive planifiée sur deux ans permettra à toutes les écoles d'offrir des contenus obligatoires à tous les élèves de 1^{re} et 2^e secondaire dans chaque école secondaire en 2018-2019, et de réaliser l'ensemble des contenus obligatoires en 2019-2020.

J'ai confiance que vous saurez mener à bien cette bonification de l'orientation scolaire et professionnelle pour laquelle la collaboration de tous saura profiter à nos élèves.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



Sylvie Barcelo, ASC

p. j. 1

**APPRENTISSAGES LIÉS À DES CONTENUS
EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP)
POUR LE 1^{ER} CYCLE DU SECONDAIRE**

AXES		COSP et résultats attendus de l'élève
Connaissance de soi : trois aspects Personnel Social Scolaire	SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE (SEP) : Sélectionner des exemples où ses attitudes, ses comportements ou ses perceptions contribuent à maintenir un sentiment de compétence personnelle CHAMPS D'INTÉRÊT : Élaborer un portrait de ce qui l'intéresse et de ce qui ne l'intéresse pas sur les plans scolaire et extrascolaire	
	RÉUSSITE SCOLAIRE : Élaborer une description des atouts scolaires et personnels qui contribuent à sa réussite scolaire	
	Connaissance du monde scolaire	SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS : Comparer les différences et les ressemblances des voies de qualification du système scolaire PRÉPARATION AUX CHOIX SCOLAIRES DU 2^E CYCLE DU SECONDAIRE : Anticiper ses choix au 2 ^e cycle en s'appuyant sur ses champs d'intérêt et sur ses aptitudes scolaires
Connaissance du monde du travail	PRÉFÉRENCES SCOLAIRES EN LIEN AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL : Sélectionner des métiers ou des professions qui correspondent à ses préférences scolaires	